



IL FAUT EXIGER UN CONTENU QUÉBÉCOIS, ÇA URGE!

Montréal, le 28 juillet 2011 - Au Québec, l'achat d'autobus urbains par les municipalités est payé à 100 % par les contribuables québécois. Le gouvernement du Québec subventionne une partie du coût d'achat en offrant aux municipalités une enveloppe de 700 M\$, répartie sur quatre ans, soit de 2010 à 2014, et le reste est assumé par les citoyens et citoyennes des différentes municipalités avec leurs taxes municipales. Par conséquent, il est donc normal et même souhaitable que nos taxes et impôts servent d'abord les Québécoises et Québécois.

En considération de ce qui précède, les TCA-Québec vous exposent ses deux revendications concernant l'achat d'autobus urbains. La première touche les modalités de versement des subventions provenant de l'enveloppe de 700 M\$ du gouvernement du Québec afin qu'on les modifie de façon à exiger un contenu québécois d'au moins 60% pour la fabrication et l'assemblage des autobus urbains. Notre seconde revendication traite du calcul du coût d'achat d'un autobus, afin qu'on tienne absolument compte que les travailleurs et travailleuses du Québec qui fabriquent et assemblent des autobus urbains et leurs composantes paient des taxes et impôts au Québec et que par le fait même, ils retournent à l'État une partie des subventions accordées pour l'achat de ces autobus. Ce qui n'est évidemment pas le cas des travailleurs et travailleuses hors du Québec.

L'ABERRATION EXISTE DÉJÀ!

Nova Bus, une compagnie québécoise qui fabrique des autobus urbains et qui opère deux usines, l'une située à Saint-Eustache avec près de 400 salariées et salariés membres de la section locale 1004 des TCA-Québec, et l'autre basée à Saint-François-du-Lac où l'on dénombre environ 250 salariés et salariées membres de la section locale 1362 des TCA-Québec, a annoncé qu'elle procéderait à quelque 200 mises à pied en août prochain dont 145 à l'usine de Saint-Eustache et 45 à St-François du Lac. Lesdites mises à pied s'ajoutent aux 125 autres survenues en janvier dernier à Saint-Eustache.

Entre-temps, la Compagnie New Flyer de Winnipeg annonçait en grande pompe, par communiqué de presse, qu'elle avait vendu 12 autobus à plancher bas à la Ville de Sorel avec une option de 15 véhicules supplémentaires. Cette municipalité a décidé d'utiliser la subvention que nous lui versons collectivement pour la dépenser ailleurs qu'au Québec. C'est scandaleux! Une cinquantaine de nos membres travaillent à l'usine de Saint-François-du-Lac et habitent Sorel et certains d'entre eux pourraient perdre leurs emplois parce que leur municipalité a décidé de dépenser l'argent obtenu de leurs taxes municipales et impôts ailleurs qu'au Québec. Quelle aberration!